

VIE SCOLAIRE

Inscriptions scolaires 2024-2025



Si votre enfant est né en 2021, les inscriptions à l'école maternelle pour la rentrée de septembre 2024-2025 sont à faire le plus tôt possible ; venez en mairie avec le livret de famille et un justificatif de domicile.



Créé le : 6/11/2023

A l'issue de cette pré-inscription, vous devrez contacter l'école maternelle pour un rendez-vous avec M. le Directeur. La présence des deux parents avec l'enfant est souhaitable.

Ne pas oublier : le livret de famille, le carnet de santé et la fiche de pré-inscription de la mairie.